

**Commune de Tenay**

L'an deux mil vingt-six et le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de  
Conseillers  
En exercice 15  
Présents 13  
Votants 15

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. PARDO, C. GRABIT, F. MALARD, G. PLACET, C. TIVEDDU, J-L. BOUTON, D. TRIANTAFFYLIDIS, S. MATHIEU-CHEVROLAT ; S. BRUN ; V. AUZIAS, M. LUTTENSCHLAGER, F. CIFFOTTI S. CHEVRY ; J-F BONIN

Absents 2

Date de convocation : 01/04/2026

Pouvoirs 2

Secrétaire de séance : Carlos PARDO

S. CHEVRY donne pouvoir à C. PARDO  
J-F. BONIN donne pouvoir à C. TIVEDDU

**AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2025**

**BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT**

Délibération N°17/2026

-- \* --

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Après avoir pris connaissance des résultats de l'Exercice 2025 du Budget Eau et Assainissement qui se présentent ainsi :

<b>SECTION EXPLOITATION</b>	<b>DEFICIT</b>	3 638.31 €
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>EXCEDENT</b>	83 362.02 €

Compte-tenu de l'état des restes à réaliser arrêté ainsi

<b>DEPENSES</b>	9 120.00 €
<b>RECETTES</b>	9 008.80 €

Considérant que le résultat de l'exercice 2025 doit être affecté par l'assemblée délibérante,

- Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, la reprise des résultats de l'exercice 2025 comme suit :

<b>Reprise du Déficit d'exploitation 2025 : en section d'Exploitation 2026 Dépenses 002 (Déficit)</b>	3 638.31 €
<b>Reprise de l'Excédent d'Investissement 2025 : en section d'Investissement 2026 Recettes 001 (Excédent)</b>	83 362.02 €

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.



Le Maire,  
Gaël ALLAIN

Par délégation du  
Maire  
C. PARDO  
Adjoint au Maire